

UNE SOCIÉTÉ EST FAITE D'INDIVIDUALITÉS.

Ces individus peuvent se regrouper en collectif autour d'un débat d'idées ou de la jouissance d'un bien. En ce sens ils font du commun... Mais entre eux, il y a de fait multiplicité de ces cellules à l'échelle d'une société ou bien d'une commune en ce qui nous concerne.

L'individu qui partage une idée ou une action au sein de sa cellule a tendance à légitimer une idée de majorité qu'il pose au sein de la société sans consulter les autres cellules alors qu'en fait il ne fait que de l'entre soi.

À l'opposé, une assemblée délibérante, le Conseil municipal à notre niveau, a soit le choix d'imposer son angle de vue - sa cellule a été légitimée par une majorité de voix le jour du vote -, soit d'essayer de faire du commun. C'est cette seconde voie que l'équipe municipale actuelle a choisie.

Cela implique d'être en lien et à l'écoute des individus ou plutôt de leur cellule et d'intégrer leur message dans la réflexion. L'exercice, ensuite, est de trouver le dénominateur commun au plus grand nombre de cellules pour mettre en place un projet qui puisse être rassembleur. Le revers de la médaille étant pour chaque individu ou cellule d'être frustré ; l'entière de leur idée n'ayant pas été retenue.

Là, commence la discussion pour une meilleure compréhension et donc acceptation au nom du commun et plus à titre individuel.

Cette phase peut se dérouler sous forme d'échanges par le biais des différentes voies de rencontres mises en place au sein de la collectivité ou à l'opposé par l'envoi de courrier ou mail plus ou moins invectivant, menaçants ou agressifs en fonction de l'état de frustration et de l'envie d'échanger de l'individu ou de sa cellule. Tout l'art de l' élu est alors de relativiser ce type de positionnement souvent lié au positionnement du curseur entre individualisme, intérêt personnel et vision d'un intérêt collectif.

Je ne parlais, là, que du commun social entre individus mais depuis quelques mois et différentes crises, il faut rajouter du commun financier pour que tous les citoyens soient intégrés et aussi un commun environnemental avec la prise en compte obligatoire des transitions climatiques, énergétiques, alimentaires, etc.

Cette démarche du commun qui a existé au moyen-âge, notamment dans l'agriculture puis a disparu, est revenue dans l'actualité avec l'attribution en 2009 du prix Nobel d'économie à l'économiste et politologue américaine ELINOR OSTROM. Une femme qui a redonné du sens à l'action de faire société ensemble.

Je cite : « *Le capitalisme se révèle de plus en plus incapable d'apporter des réponses pertinentes en termes de progrès humain durable ou défis essentiels posés aujourd'hui à l'humanité.* »

« *On peut mentionner les attaques systématisées contre les droits démocratiques, l'utilisation des peurs et des idéologies nationalistes, racistes et xénophobes, nourries par la crise elle-même et renforcée par le développement des impasses populistes.* »

Il s'agit donc bien pour nous d'une révision profonde du vivre-ensemble. Face à un capitalisme libéral qui persiste à magnifier concurrence, individualisme et chacun pour soi ; les sphères de l'écologie et de l'économie sociale et solidaire permettent d'apporter des réponses concrètes, à portée d'action, à toutes les échelles territoriales dans la proximité et le partage.



Rue du Bourg, © Marc Dolci

02	INFOS MUNICIPALES
06	VIE DU VILLAGE
10	COIN DES ASSOCIATIONS
14	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
15	COURRIER DES LECTEURS
16	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT

DES ESPACES PUBLICS

PLUS CONVIVIAUX ET PLUS VERTS

Nous souhaitons poursuivre la requalification de certains espaces publics, notamment la place de la Mairie et la place Tannon Bonnet. Dans ce contexte, nous avons missionné l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, dans l'élaboration d'un « cahier de recommandations » visant à harmoniser les interventions à venir sur les espaces publics de la commune tout en répondant aux enjeux de transitions écologiques (notamment déminéralisation, végétalisation de places et de pieds de façade, etc.) et de valorisation du patrimoine.

Pour élaborer ce cahier de recommandation, l'AURG propose deux ateliers :

APPEL A PARTICIPATION ATELIER HABITANTS

Réfléchissons ensemble à l'avenir du centre ancien de Mens

Des espaces publics plus conviviaux et plus verts



Mardi 9 avril
De 18h00 à 20h30

Rendez-vous sur la place de la Mairie

Mens poursuit la valorisation de son centre ancien, notamment la place de la mairie.

La mairie vous invite à un atelier collectif organisé par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise pour réfléchir ensemble au devenir des espaces publics que la municipalité souhaite plus conviviaux et plus végétalisés !

COMMENT PARTICIPER ?

Participation sur inscription

Contact en mairie ou en remplissant le questionnaire accessible via le flash code ci-contre.



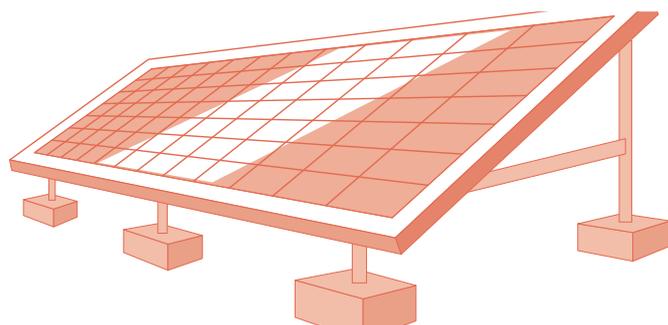
➔ **Un Atelier « Orientations »**, réservé aux élus et aux institutionnels, avec pour objectif de s'accorder sur les grandes lignes d'intervention dans les espaces publics, qui a eu lieu fin mars.

➔ **Un Atelier « Habitants »**, avec une déambulation dans le centre et des échanges collectifs, pour réfléchir au devenir des espaces publics que la municipalité souhaite plus conviviaux et plus végétalisés ! Cet atelier a lieu **le 9 avril de 18h à 20h30 sur la place de la Mairie**. Il est ouvert à toutes et tous !

TRAVAIL DE DIAGNOSTIC

AVEC LES CENTRALES VILLAGEOISES DU TRIÈVES

La collectivité est aussi frappée par l'explosion de ses factures d'électricité. Elle dispose d'un foncier et d'une capacité d'investissement qui lui permettrait de générer une partie de son besoin en électricité.



Elle a souhaité être épaulée par des spécialistes pour mener à bien une analyse de faisabilité, une analyse du potentiel photovoltaïque de ses bâtiments et avoir des simulations technico-financières pour pouvoir engager des investissements.

C'est pour cela que la Commune a conventionné avec les Centrales Villageoises du Trièves qui proposent une mission d'accompagnement aux collectivités publiques pour l'étude de potentiel de centrales solaires.

La phase d'identification de sites a déjà eu lieu ; s'engage aujourd'hui le travail sur la faisabilité technique et financière de ces différents sites, un retour étant prévu fin avril.

LOGEMENTS VACANTS : UNE AIDE APPORTÉE AUX PROPRIÉTAIRES

Les logements vacants sont des logements totalement inoccupés, contrairement aux résidences secondaires. Un premier travail mené par SOLIHA (Solidarité Habitat) a permis de contacter 45 propriétaires de logements inutilisés depuis au moins 3 ans.

Quelques propriétaires se sont déclarés intéressés par les aides en ingénierie et par les aides financières, dans le but d'occuper eux-mêmes ces logements vacants ou de les louer. Ceux qui n'ont pas répondu vont être relancés.

Une deuxième vague de l'étude de la vacance va être lancée début avril pour les logements vacants entre 1 an et demi et 3 ans.

POURQUOI RÉVISONS-NOUS AUSSI LE PLU, PLAN LOCAL D'URBANISME ?

➔ La révision des règles du Site Patrimonial Remarquable (SPR) fait consensus : il est nécessaire de mieux concilier la préservation de notre richesse patrimoniale avec la transition écologique, la rénovation énergétique et la politique du logement, en assouplissant certaines règles patrimoniales.

Si on veut permettre ces modifications en profondeur attendues de règles patrimoniales, il faut modifier les objectifs du PLU, qui donnent un cadre au SPR. Intégrer le nouveau règlement du SPR au PLU et veiller à la cohérence entre les deux.

➔ Le PLU actuel ne permet pas de développer les actions de *Petites Villes de Demain* dans toute leur ampleur.

Il est nécessaire **d'anticiper dès maintenant** l'inscription d'objectifs chiffrés de sobriété foncière (le zéro artificialisation nette), prévus dans le Schéma de COhérence Territoriale, le SCOT de la grande région grenobloise, pour 2027, puis dans notre PLU pour 2028. En matière de sobriété foncière et de transition écologique, l'aménagement du Pré Colombon ne peut plus se faire dans le cadre du zoom du PLU de 2017 qui lui est consacré. On ne peut pas attendre 2028 pour donner un nouveau cadre à cet aménagement.

➔ De même, changer certaines règles du PLU permettra la densification, afin de continuer de

produire du logement tout en préservant plus strictement les terres agricoles. Là aussi on ne peut pas attendre 2028 pour agir. De nouveaux types d'habitat, participatif, inclusif, léger, moins consommateurs de foncier et plus accessibles, doivent également et rapidement être favorisés et réglementés par le nouveau PLU.

➔ Il nous faut protéger nos commerces par des règles empêchant par exemple les changements de destination des pas de porte. L'aménagement de la zone artisanale des Appreaux, attendue par nos artisans, peut également bénéficier de la révision des règles du PLU.

➔ Apaiser les mobilités, conforter le stationnement, améliorer la ressource en eau et l'assainissement, réglementer le boisement motivent également une révision du PLU.

En 2028, une modification simplifiée, très rapide et peu coûteuse, suffira alors à inclure les chiffres précis du zéro artificialisation nette.

Le travail de révision du PLU de la commune de Mens sera de plus très utile au Trièves s'il fait le choix en 2026 d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ou si l'État l'impose.

CLAUDE DIDIER

L'HABITAT RÉVERSIBLE (HABITAT LÉGER)

Sous le nom d'Habitat Réversible, ce sont des habitats très variés qui existent. De 10 à quelques dizaines de m², démontables, tractables, soulevables ou motorisés... Ils ont pour point commun de ne pas impacter définitivement les sols : après déménagement, la terre peut être réutilisée à des fins de jardin, agricole ou forestière, par exemple.

Ce type d'habitat répond à de nombreux besoins auxquels le marché de l'immobilier peine à répondre, avec près de 40% du parc vacant ou secondaire sur Mens, très peu de rotation sur les logements sociaux ou communaux, la plupart des demandes publiques de logement n'étant pas satisfaites. Il permet l'accessibilité financière à un habitat chauffable et digne. Également, il permet d'accéder au logement dans un délai correspondant aux réalités de la vie, telles que la séparation parentale, la perte ou le changement d'emploi, la mobilité (emplois saisonniers ou temporaires par exemple). Dans le contexte actuel, l'Habitat Réversible est l'une des solutions pertinentes pour le droit au logement, qu'il soit d'urgence, de transition, ou pérenne à l'échelle d'un projet de vie.

C'est également pour cela que la sociologie de l'Habitat Réversible montre des profils d'habitants représentatifs de l'ensemble de la population générale : agriculteurs.trices, personnes âgées, familles avec enfants, familles monoparentales, personnes célibataires, salariés de tous les milieux, travailleurs médico-sociaux...

Intégrés à l'existant (dans les jardins, terrains, « dents creuses » constructibles du village) ou réunis en habitat participatif de plusieurs Habitats Réversibles, cette solution adaptable, écologique, sociale et digne a toute sa place dans les réflexions sur le logement de demain, et notamment en résidence principale.

À Mens, Site Patrimonial Remarquable, où de fait il y a déjà des habitations de ce type, il s'agit de donner un cadre à l'Habitat Réversible dans les règles d'urbanisme, en trouvant des solutions d'intégration paysagère et architecturale de qualité, tant pour l'Habitat Réversible déjà en place que pour les projets d'implantation.

LE GROUPE DE TRAVAIL MUNICIPAL D'HABITAT RÉVERSIBLE

DES RÉSERVES D'EAU EN CAS D'INCENDIE

En 2023, sur recommandation du prestataire en charge de l'étude de la défense incendie pour la commune, nous avons installé une réserve d'eau (bâche de 240m³) au hameau de Boiras. Il est prévu de reconduire ce type d'installation sur le hameau du Serre de Milmaze en 2024.

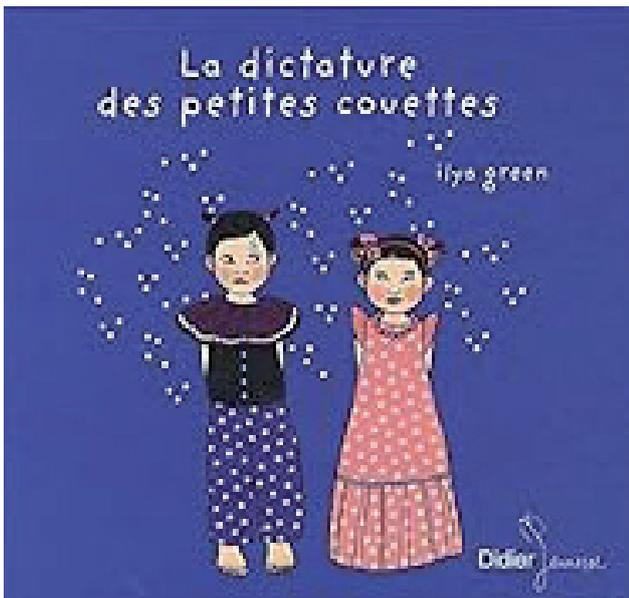
Cela permet aux services d'incendie et de secours de disposer d'une capacité hydraulique nécessaire à leurs missions, dans des secteurs où les réseaux d'adduction d'eau sont insuffisamment dimensionnés.

Le choix a été dirigé vers une bâche souple : économie de 40% par rapport à une solution de stockage rigide, montage simple, rapide et sans permis de construire, volume d'eau adapté au lieu d'utilisation, l'eau est à l'abri de l'air, de la lumière et de toute contamination empêchant le développement des algues.

GILLES BARBE



UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE



Autrice et illustratrice : Ilya Green

Album, dès 3 ans

Éditions : Didier jeunesse

Sortie : Février 2022

Un coffre rempli de costumes fait le bonheur des filles, qui veulent toutes être la plus belle, et qui vont organiser un concours de beauté pour se départager.

Mais voici que le garçon veut participer : « Ah non ! Un garçon, ça peut pas être beau ! » Le chat, lui aussi, veut être de la partie.

La rivalité de prétentions et de préjugés sera réglée par la sentence des fourmis, appelées à les départager.

La commission municipale égalité de genre s'adresse à toutes les personnes qui ont envie de travailler à Mens pour sensibiliser à l'égalité de genre à travers des actions concrètes, en se méfiant des stéréotypes et en partenariat avec différentes structures locales.

Chaque mois, la commission souhaite proposer une lecture jeunesse autour de l'égalité de genre. Un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre.

LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

Le chiffre du mois de la commission, selon le DEPP**, 2022

« **Études supérieures** : les femmes s'orientent trop peu vers les formations d'excellence scientifiques et ingénierie

Part des femmes dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

CPGE scientifiques : 31% de femmes

CPGE économiques : 53% de femmes

CPGE littéraires : 73% de femmes »

À votre avis pourquoi ?

Et à quoi ressemblerait notre société si les pourcentages scientifiques/littéraires étaient inversés ?

Venez en discuter en commission !

* DEPP : service de statistiques du ministère de l'éducation nationale et de la recherche

MIEUX VIVRE ENSEMBLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET TOUTES

Le bien commun est ce que nous partageons tous. Il nécessite l'attention de chacun pour le préserver. Pour sa part la municipalité assure l'entretien des espaces publics et met en place des dispositifs en vue d'assurer une cohésion sereine du village, où chacun puisse avoir sa place et se sentir respecté.



POUR NOTRE CONFORT :

- ➔ Des toilettes publiques sont à disposition gratuitement, très utiles pour les jours de marché, les séniors, les enfants, les gens de passage
- ➔ Malheureusement certaines détériorations volontaires les rendent trop souvent inutilisables. Les remises en état sont onéreuses et ces dépenses pour la commune seraient tellement plus utiles ailleurs !
- ➔ Pour nos chiens, qui ont tout autant leur place dans l'espace public, des Toutounets sont répartis régulièrement dans le village. Leurs propriétaires sont donc invités à les utiliser, à tenir leurs animaux en laisse, ramasser leurs déjections sur les lieux de passage et sur les espaces verts qui peuvent servir d'aires de jeux pour nos enfants.
- ➔ Des poubelles aussi sont installées, utilisons les, respectons aussi les consignes de tri.

Nous sommes tous concernés !

AIDE FINANCIÈRE DU CCAS

Vous êtes en difficulté financière et souhaitez faire appel au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour :

- Une aide au paiement d'une facture (sous réserve que vous ayez fait des démarches et fassiez valoir vos droits en sollicitant les organismes compétents en priorité),
- Une aide à la mobilité (Citiz) : aides exceptionnelles pour se rendre à un rendez-vous médical, recherche d'emploi, démarches administratives ou juridiques,
- Autre demande d'urgence,

Vous pouvez contacter la mairie par mail :

secretariat@mens.fr, à l'attention du CCAS, ou par téléphone au 04 76 34 61 21, votre demande sera étudiée en commission.

FLORENCE LORENZI

UNE RÉGLEMENTATION POUR NOTRE BIEN-ÊTRE ET NOTRE SÉCURITÉ :

- ➔ Plusieurs signalements ont été faits en mairie concernant les excès de vitesse. Respectons la limite des 30 km maximum dans le village
- ➔ À l'approche du printemps, nous avons tous envie de profiter des extérieurs. Respectons-nous et limitons les nuisances sonores (bricolage, jardinage, moteurs en tous genres) Rappel des horaires pendant lesquels les travaux domestiques peuvent être effectués.

*Du Lundi au vendredi 8 h30/12 h -14 h/19 h 30
Le Samedi 9 h / 12 h - 15 h / 19 h
Le Dimanche 10 h / 12 h*

LES LIVRES EN LIBERTÉ :



Une boîte à livres a été installée dans le jardin de la cure, une seconde verra le jour prochainement dans le Parc Joubert. Les livres –et seulement les livres !- sont les bienvenus. Merci aux contributeurs. Un petit pas pour chacun d'entre nous, un grand pas pour notre bien-être!

**POUR LA COMMISSION VIE QUOTIDIENNE
FLORENCE LORENZI & DANIELLE MONTAGNON**

LA MAIRIE RECRUTE

La Mairie recrute un(e) renfort technique polyvalent du 3 juin au 31 juillet 2024. 35h/semaine : 7h30-12h / 13h30-16h.

Exigences et missions :

Permis B ; entretien des espaces verts (manipulation d'outils de jardinage), nettoyage et maintenance divers (ex : installation de manifestations).

Pour postuler : envoyer lettre de motivation et CV à secretariat@mens.fr jusqu'au 30 avril 2024.

DOMINIQUE GAVILLON



UN SPECTACLE À L'ÉHPAD DE MENS

Jeudi 29 février avant le goûter, Gilles Bouvier, accompagné de son fils et de sa fille, était de retour à l'ÉHPAD pour un nouveau spectacle, offert par le CCAS de Mens, qui comme l'an passé ne manquait pas d'originalité : Gilles le monsieur Loyal animant par quelques mots d'humour, sa fille accompagnée par son accordéon reprenant des chansons d'Édith Piaf, son fils nous faisant découvrir son répertoire de magicien.

Un beau moment de partage, de bonne humeur, de gaieté, de chansons avec un public nombreux cette année...

Merci à Gilles, Neige et Solé et à l'équipe d'animation de l'ÉHPAD qui nous accueillait.

POUR LE CCAS, DOMINIQUE GAVILLON



LÂCHER DE PHOTOGRAPHES : LISTE DE COURSES

C'était le samedi 19 août 2023, jour du marché à Mens, à partir de 9h30...

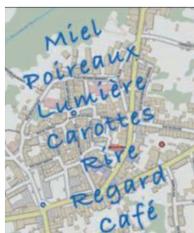
Munis d'une liste de courses comportant des thèmes et des objets à photographier, les volontaires étaient invité(e)s, avec leurs appareils photo ou leurs téléphones, à parcourir le centre de Mens.

Les images avaient ensuite été projetées en milieu d'après-midi à l'Espace culturel, permettant de nombreux échanges entre participants.

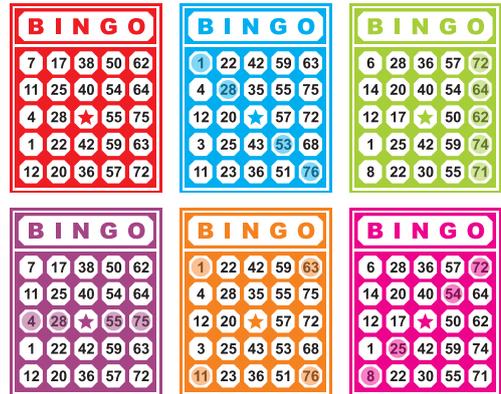
Venez découvrir à la T'Réseau une sélection de 32 photos présentant des points de vues si différents, saisis pendant un moment si bref.

La T'Réseau est ouverte du lundi au vendredi, entre 9h et 12h, du 15 avril au 21 juin.

**LES ARTISTES ASSOCIÉS DU TRIÈVES
POUR LES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU TRIÈVES**



LOTO DU FSE DU COLLEGE : UN VRAI SUCCES !



Le samedi 16 Mars avait lieu le premier loto du Foyer socio-éducatif du collège. Un bilan très positif : tout d'abord une salle comble, 200 personnes se sont déplacées pour gagner de nombreux et jolis lots, une belle ambiance, et un snack / buvette qui a eu un franc succès.

Ensuite, de nombreux parents bénévoles ont permis la réalisation de cette belle soirée, un beau moment de solidarité et de convivialité.

Et enfin, le nerf de la guerre, les bénéficiaires : cet événement a permis de récolter près de 2000 euros qui vont permettre de financer la totalité des demandes liées aux projets du CDI du collège (projet mangas, radiophonique, spectacle, festival Alpes d'Huez etc..).

Le FSE a déjà versé 6000 euros pour le voyage en Italie et il doit encore financer d'autres événements, telle qu'une partie des dépenses liées au raid de la classe sport,

Pour cela nous organisons **le VENDREDI 7 JUIN un tournoi de pétanque** en soirée, notez cette date !

Nous tenons à remercier :

- Tous les parents, pour leur présence, leur coup de main, et la confection de pizzas, quiches, et gâteaux.
- Toutes les personnes venues jouer !
- Le club Bel-Âge, pour le prêt des cartons ainsi que le boulier.
- St Seb Animé pour le prêt de cartons.
- Le club de foot, FC Sud Isère , pour le prêt de la machine à hot dog, la crêpière etc..
- La mairie, pour le prêt de la salle.
- Et enfin, tous les donateurs, plus d'une soixantaine !

*Merci encore a tous !
Rendez -vous le vendredi 7 juin !*

LE BUREAU DU FSE

TAILLE DES FRUITIERS AU RUCHER DES POUCES VERTES MERCREDI 17 AVRIL – 14-16H

Le 17 avril, Sylve et Fruits intervient au verger du rucher des Pouces Vertes pour transmettre l'art délicat de la taille des fruitiers.

Au programme, soins et toilette des pommiers, poiriers et cerisiers ! Si vous souhaitez participer, pensez à prendre vos gants et vos sécateurs ! Et si vous ne pouvez pas venir, rendez-vous les mardis et vendredis de 14h à 17h au jardin des Pouces Vertes pour rencontrer l'équipe qui accueille tous les mensois désireux de jardiner et d'apprendre à jardiner !

- Atelier ouvert à tous, entrée libre
- Jardin des Planches – 38710 Mens
- poucesvertes@gmail.com

PROTÉGEONS LES OISEAUX : UN MESSAGE DU TICHODROME*

L'hiver touchant à sa fin, voici le printemps ! Faisant éclore avec lui la végétation parée de ses plus belles couleurs et des prochaines nichées d'oiseaux et de portées mammifères. En cette période, vous êtes nombreux à tailler et élaguer vos arbustes et arbres. Mais attention, afin de préserver la faune et la flore qui y résident, il est nécessaire de respecter certaines règles.

Quand et comment pratiquer l'élagage ?

Il est préférable de réaliser ces travaux hors des périodes de nidification, c'est-à-dire entre octobre et février. Il faut absolument éviter de le faire au printemps (du 16 mars au 31 août), où les couvées risqueraient d'être détruites ou d'être abandonnées par les adultes en raison du dérangement occasionné.

Les risques de cette pratique

À cette période, il est possible que vous rencontriez déjà des nids de jeunes mammifères (comme les écureuils). Il est alors primordial de vérifier si vos arbres sont occupés avant de commencer à les tailler/élaguer. Dans le cas où vous trouveriez un nid, mieux vaut reporter l'élagage à plus tard, une fois que les petits seront sortis.

JOËLLE CHATELAIN,
ADHÉRENTE AU TICHODROME ET À LA LPO

* Centre de sauvegarde de la faune sauvage

RUE DES ALPAGES :

QUELQUES REPÈRES SUR LES TRAVAUX À VENIR.

Ce calendrier des principaux impacts des travaux est indicatif, il peut évoluer en cas d'imprévus. Pour l'instant, globalement, le calendrier prévisionnel est respecté. Une réunion de chantier a lieu tous les jeudis à 14h pour faire le point. D'avance merci aux riverains et aux usagers des routes pour leur compréhension et leur patience.

2^e quinzaine de mars : fermeture de l'entrée du chemin des philosophes (environ 50m près du carrefour de La Croix), déviation par la gendarmerie et le parking du Pré Colombon. Alternat par feux entre l'Usine (rue L Rippert) et la rue des Alpagnes, environ 200m de chaque côté du carrefour de La Croix.

Du 25 mars au 3 avril : fermeture de la rue du 19 mars 1962, déviation par Mentayre, St Genis et Pouillanne.

1^{ère} quinzaine d'avril : travaux dans le haut de la rue L Rippert, les 300 m en aval du carrefour de La Croix, avec alternat par feux sur cet espace.

2^e quinzaine d'avril : peut-être à nouveau des travaux dans la rue du 19 mars 1962, avec déviation par Mentayre, St Genis et Pouillanne.

Les derniers travaux de réseaux et de terrassement devraient être terminés en juin. Le béton sera installé en juin, les enrobés en juillet. Le marquage, les espaces verts et les finitions seront réalisés en septembre et en octobre, après une interruption en août.

CLAUDE DIDIER



Photo : © Alice Argoud

DES MINES DE FER À MENS

Près de l'Espace Naturel Sensible du « marais des Mines », quelques galeries à demi comblées rappellent encore une ancienne activité minière d'exploitation de fer, extrait du calcaire du Jurassique moyen. Les pères chartreux de Durbon s'intéressèrent très tôt à cette mine, citée comme autorisée par François I^{er} en 1534*. Ce n'est qu'à partir du siècle suivant qu'on dispose vraiment de textes permettant de relater une partie de l'histoire de cette activité.



Zones citées par les différents actes



Le minerai en filon ou en nodules

Plusieurs lieux d'exploitation y sont cités: *Les Plantas, Montvallon, Le Thau, Serre Vulson, les Blaches*. Le minerai était extrait, puis « cracké » sur place, et les baux obtenus transportés à Durbon (Hautes-Alpes), St-Guillaume, Chichilianne, ou St-Michel-les-Portes, où étaient installés des martinets destinés à la production de fonte. La prospection et l'extraction dureront jusqu'en 1771.

Plusieurs documents figurent dans les archives:

– 22 février 1669 « nous Joseph Curti prieur de St-Genis, [...], certifions le jour d'huy ce 22^e jour de février 1669, nous étant trouvés au lieu de Monvalon, **nous avons vu les ouvriers** [...] travailler aux ouvertures de fosses pour chercher de la mine tout du long du coteau dudit Monvalon »

– Le 28 novembre 1675 vente à la chartreuse de Durbon d'une mine située au lieu-dit les plantas, d'un four à griller le minerai, et d'une **cabane pour le mineur**, pour le prix de 1000 livres

– régulièrement des contrats sont actualisés : 1678, 1693, 1719, 1721, 1736...

– le 10 février 1737 « il a été convenu entre noble Hector du Blosset et noble Ennemond Bressieu [...] que la cabane de Michel **Robert la Verne** qui a été incendiée, soit rétablie en partie ou en tout [...] ». Une cabane incendiée ? chacun pensera au « grand feu » lié à cette activité.

LES DÉCIDEURS

– les propriétaires : noble du Thau, du Blosset, de Durand, Malvezin et Vulson,
– deux investisseurs : les chartreux de Durbon, et le comte évêque de Die (l'appellation cadastrale les *Blaches de Die* nous le rappelle).
– un entrepreneur, le sieur Bressieu, opérateur des martinets.

État actuel AMT-2024

L'OUBLI

Le souvenir est vite devenu vague, comme l'écrit André Blanc dans sa 12^e lettre à Lucie (1844): « [...] Nous avons laissé sur notre gauche le quartier des mines, où jadis on exploitait une mine de fer. Le minerai ne pouvant couvrir les frais, tout a été abandonné. »



SOURCES :

AMT fer et savoir-faire en Trièves, cahier du Musée du Trièves 2004

ADI (notaires)

ADHA 1H92 pièce 24

C&M fonds Roche n°20

André Blanc lettres à Lucie 1844

Mémoire d'Obiou 2023

* Guy Allard rapporte que la permission de le chercher fut accordée par le roi François I^{er} le 6 octobre 1534, cité par Ch.Robequain - le Trièves étude géographique RGA1922

UNE NOUVELLE MAISON DE SANTÉ POUR MENS ET LE TERRITOIRE !

Après une année de travaux, le nouveau bâtiment de la Maison de Santé (MSP) du Pays Mensois a ouvert début février au 331 rue D^r Senebier, dans les locaux qui ont abrité la ferronnerie Richard et la Maison du Département.

À l'initiative de professionnel.les de santé, ce projet a été financé par la Communauté de Communes, avec l'aide de subventions publiques.

18 professionnel.les y sont réuni.es pour améliorer la qualité des soins dispensés sur le territoire :

Au RdC :

- D^{re} Marie KELLER, D^{re} Hélène LACROIX, D^{re} Natacha LEROY, médecins généralistes
- Marie CARRIER, infirmière ASALÉE
- Myriam CAPELLI, Lucie FAVRESSE, Nathalie PERO, Infirmières libérales et leurs remplaçantes
- Amélie SULAK, secrétaire pour les médecins et coordinatrice de la MSP

Au 1^{er} :

- Anne-Laure DAGUZÉ, psychomotricienne
- Anna LAHEURTE, ergothérapeute
- Joëlle VANEL, psychologue
- Charlotte GRANGIER, diététicienne-nutritionniste-naturopathe
- Adeline CHARLAT et Gentiane VERNAY, orthophonistes

Au 3^e :

- Ludivine COCHARD, Gaëlle DUSSERT, Pierra LEJEUNE, Olivier PUGNIET, kinésithérapeutes (O. Pugniet est également ostéopathe).

Le 2^e étage comprend la salle de réunion, la salle de pause, et un studio permettant de loger les remplaçant.es (un atout important pour favoriser leur venue à Mens).

D'autres professionnel.les rejoindront certainement le bâtiment dans les mois qui viennent.

LA MSP DU PAYS MENSIS, C'EST AUSSI :

- la pharmacie de Mens
 - 4 kinésithérapeutes de St Sébastien
 - Céline HANROT, orthophoniste à St-Jean-d'Hérans
- L'ensemble de ces professionnel.les travaille de manière concertée.

Les infirmières et toute l'équipe de la MSP saluent et souhaitent une très belle retraite professionnelle à leur collègue Pierre Suzzarini qui range son matériel et son professionnalisme à la fin de ce mois de Mars 2024.

GENTIANE VERNAY, POUR LA MSP DU PAYS MENSIS

FERMETURE D'UNE CLASSE DE MATERNELLE À MENS, LA MENACE RESTE FORTE !

En janvier dernier la mobilisation contre la fermeture d'une classe à l'école maternelle à Mens a fédéré de nombreuses personnes soucieuses des conditions d'apprentissage des enfants et des conditions de travail du personnel éducatif. Réunion publique, pétitions, occupation pacifique de l'école, rassemblements au col du Fau et devant la DSDEN à Grenoble, couverture médiatique, ont été organisés pour faire entendre nos voix !

Le 31 janvier s'est tenue une réunion entre les parents délégués de Mens et M. Phanatzis (*Inspecteur de circonscription Grenoble Montagne*) pour lui faire part de nos inquiétudes quant à l'annonce de cette fermeture. Le 02 février, nos élus (M. Vidon, élu CCT aux écoles et M. Gontard, sénateur de l'Isère) ont rencontré M. Gros (*Directeur académique des services de l'éducation nationale*).

La mobilisation conjointe des parents d'élèves et des élu.es du Trièves ont eu comme effet d'inscrire la classe en « réserve à la fermeture » sur la carte scolaire qui a finalement été votée le 13 février. **Cela signifie que la menace pèse toujours !**

En effet, un comptage sera fait le jour de la rentrée par les services de l'Éducation nationale. **Si le nombre total d'élèves inscrits à l'école maternelle de Mens est inférieur à 49 élèves, une classe sera fermée immédiatement.**

À ce jour la direction de l'école estime à 50 enfants l'effectif pour la rentrée 2024. **Les inscriptions à l'école maternelle sont donc anticipées** en espérant atteindre (et dépasser) officiellement le nombre d'enfants inscrits minimum. Pour rappel, ces inscriptions concernent les enfants nés en 2021 ainsi que les enfants nés en 2020 et 2019 arrivant sur la commune et **sont à effectuer à la mairie avant le 15 avril.**

Concernant les enfants de 3 à 5 ans domiciliés à Saint-Jean d'Hérans, les familles peuvent faire le choix de maintenir leur inscription et d'inscrire les enfants de 2021 à la maternelle de Mens, sans conséquence pour l'école de St-Jean, qui restera ouverte tant que la mairie le décide et c'est une volonté marquée des élu.es hérandous de maintenir l'école. **Cette dernière n'est donc pas menacée de fermeture à ce jour.**

Nous restons donc préoccupé.es et en alerte pour cette rentrée à venir !

LES PARENTS DÉLÉGUÉS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE MENS

Contact mail : parents-maternelle-mens@gresille.org

VENEZ JOUER, IMPROVISER, CHANTER OU SIMPLEMENT ÉCOUTER !

À LA MAISON ATELIER DE CORNILLON (ANCIENNES ÉCURIES)

AVEC OPUS NEWS ET MUSIQUE EN OBIOU

Mise à disposition: sono, micros, clavier, batterie, percus, basse...

➔ **18h 30 à 19h 15, accueil.** Balances rapides et inscriptions

➔ **20h à 21h 30, scène ouverte.** Propositions solos ou groupes (1 à 2 morceaux possibles en fonction du nombre d'inscriptions)

➔ **21h 30 à 23h30, JAM ouverte à tous.** Tournes simples dans différents styles pour improviser ensemble. Accords donnés sur place.

Buvette + petite restauration proposées par l'équipe de la Maison Atelier

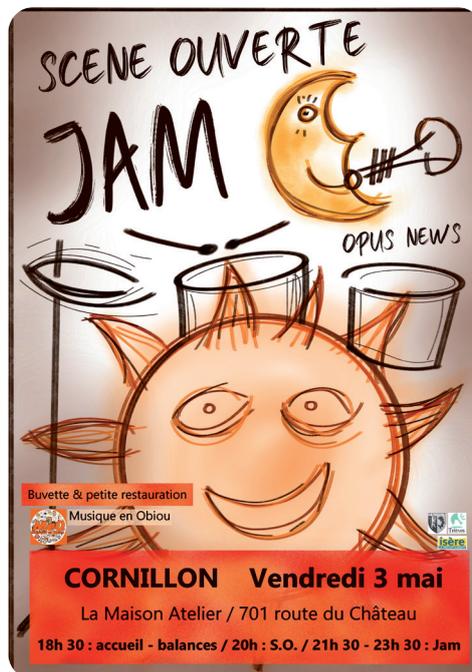
N'hésitez pas à nous contacter avant pour organiser votre venue

Contact : yves.rimbourg@gmail.com

06 78 24 67 68

opusnews.fr / musiqueenobiou@gmail.com

PAF 3€



EN NATURE SIMON.E, UNE NOUVELLE ASSO À MENS

En Nature Simon.e est née de la volonté de créer un projet ancré dans le territoire triévois, à destination de tous les publics, avec comme grande thématique la réhabilitation du lien entre l'humain et la nature. Et l'un des moyens est la création d'un lieu d'accueil en forêt.

Les Ateliers en forêt et la pédagogie par la nature (PPN), pour les enfants et les adolescents. Approche spécifique éducative fondée sur le développement global de l'enfant, qui laisse une certaine forme de liberté dans un cadre sécurisé, le jeu libre étant un bon moyen pour eux de répondre à leurs besoins immédiats en développement.

Les enfants, que vivent-ils lors de ces ateliers ? Cabanes, grimpe, grands jeux, bricolages nature, mixtures de gadoue, pister les empreintes, autant de choses qui permettent en réalité de développer les sens. Les enfants explorent leurs intérêts, leurs limites, leurs faiblesses, leurs compétences, le monde et eux-mêmes ! Ils développent des savoir-être essentiels pour leur vie d'adultes, comme l'autonomie, la curiosité, l'estime de soi, la créativité, la coopération, l'entraide, l'imagination. Ces ateliers auront lieu en forêt communale de Mens. Depuis octobre, des réunions ont lieu avec des élus municipaux, l'ONF, l'ACCA de Mens, une agricultrice, les pompiers et l'association En Nature Simon.e, avec pour objectifs de mettre en

place des bonnes pratiques pour les différents usagers de ces parcelles communales. Grâce à cela, le projet de l'association pourra voir le jour.

Plus d'infos : asso.ennaturesimone@gmail.com

L'ÉQUIPE D'EN NATURE SIMON.E



Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME AVRIL 2024

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.
(Ateliers parents-enfants)

➔ MERCREDI 3 **temps de jeux et d'échanges** à Mixages.
Jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30.

➔ MERCREDI 10 **atelier éveil musical avec Laurent Cabané**, à Mixages (**sur inscription**).

Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h.

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

STAGE: TOUR À BOIS

Découverte, apprentissage et utilisation d'un tour à bois ;
Tournage évolutif, découverte des outils et affutage simple.

Jeudi 25 et vendredi 26 Avril 2024

10h-17h, à Bombyx, Mens

60€ + adhésion prix libre et conscient
Inscription: stagecopo@emailasso.net



ASSOCIATION RABOT COPEAU

SOIRÉE JEUX MENSUELLE À MENS

Vous avez entre 15 et 105 ans, l'association des Dés Calés relance des soirées jeux une fois par mois à Mens.

Objectif : Jouer ; Créer du lien grâce aux jeux de la ludothèque disponibles sur place, ou ceux amenés par les participant·es ; Faire et se faire plaisir.

Organisation : Une sélection de jeux sera mise à disposition à chaque soirée ; les personnes souhaitant faire découvrir leur jeu préféré sont bienvenues.

Modalités : au-delà d'une soirée « découverte », l'adhésion (10€) à l'association sera demandée afin d'enrichir le fonds de jeux.

Aucune obligation : ni d'être présent·e régulièrement, ni de rester toute la soirée ; on peut venir juste au début ou à la fin.

Ça vous tente ?

Retenez-les prochaines dates : 26 avril, 24 mai et 28 juin soit le 4^e vendredi de chaque mois, de 18h30 à 23h à l'espace culturel de Mens : RdC accessible pour les personnes à mobilités réduites (PMR) avec point d'eau et sanitaires.

ASSOCIATION DES DÉS CALÉS
ludotheque.trieves@gresille.org

SHIFUMI OUVRE SES PORTES !

L'atelier textile et matériaux souples Shifumi est ouvert tous les lundis de 14h à 18h lors des permanences. Viens donc avec ton projet (couture, broderie, tricot, cuir, papier mâché, etc.) on est là pour t'accompagner et te rendre autonome. Ici il y a tissus, machines à coudre, matériel et matériaux en tout genre ainsi que des humaines supers gentilles.

L'atelier se trouve à l'usine Bombyx : 308 rue Louis Ripert, 38710 Mens.

Et pour nous contacter voici notre mail : shifumi.asso@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer !



ATELIER D'HARMONICA DIATONIQUE

Apprentissage des bases du souffle, du son et du rythme à partir de mélodies simples.

Apporter un harmonica diatonique simple en do.

40 € / personne + 5€ adhésion, à régler sur place.

Samedi 13 avril

de 14h à 17h à la salle de musique, derrière l'école de Mens
Sur inscription auprès de Catherine : 0762371534.

MUSIQUE EN OBIOU

BÉNÉVOLAT *MENS ALORS !* REJOIGNEZ-NOUS !

La fête de la 20^e édition se prépare activement ! Le festival aura lieu du 5 au 10 août 2024 et dès ce printemps des ateliers seront proposés au public.

Pendant la semaine du festival, ce sont environ 80 bénévoles qui s'activent chaque jour (buvette, billetterie, accueil public, logistique, chauffeur d'artistes depuis la gare, montage, démontage.....)

L'association vit aussi toute l'année et les missions sont également bien variées (préparation du matériel, organisation des ateliers de printemps, communication, déco, convivialité et nouvelles idées....). A ce jour, nous sommes déjà une équipe d'une petite quinzaine de personnes qui se retrouve une fois par mois autour d'un repas partagé.

Venez vous asseoir à la table le **jeudi 11 avril, à 19h** au **Bistrot de la Place à Clelles** pour un échange sur les différentes missions bénévoles, la soirée se poursuivra par un repas partagé

Contact : benevoles.mensalors@gmail.com

Par ailleurs, comme tous les ans, nous lançons une recherche d'hébergement pour les artistes chez l'habitant pendant le festival ; c'est une autre forme de bénévolat et de participation à la réussite de cette édition.

contact : hebergement.mensalors@gmail.com



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

AGENDA MIXAGES AVRIL 2024

LUNDI 8

LE REPAS D'ISABELLE
A Mixages à MENS
Venez cuisiner, dès 10h
ou juste pour déjeuner !

TOUT AVRIL

**EXPOSITION
DESSINS À L' ENCRE**
Solemn Allain
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8h30 à 17h30
à Mixages

SAMEDI 13

ATELIER RACCOMMODAGE
MONESTIER-DU-PERCY,
de 13h à 17h30

Amenez votre pile de vêtements à raccommoder, customiser, transformer... Justine vous guidera pour trouver des solutions et techniques adéquates.
Gratuit
Inscription indispensable à Mixages

MARDI 23

à Mixages - Mens
14h à 15h
Famille (dès 4 ans)

→ **ATELIER DE DESSIN**
avec l'illustrateur DAD

15h30-16h15
à partir de 18 mois
→ **CONCERT DESSINÉ**
"LE VOYAGE DE LÉO"
Nicolas Poligné et DAD

Gratuit - inscription à Mixages

VENDREDI 26

**LA CHASSE
DANS LE TRIÈVES**
à 20h à Mixages

Un moment pour se rencontrer et échanger afin d'en savoir plus sur la chasse, discussion avec la Fédération des chasseurs, un représentant du monde agricole, le service forêt de la CDC...

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr



CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :



**ENTRÉE PAR LE PARC
DU CROCODILE**

Dimanche 11 février

La vie de ma mère

dimanche 7 avril, 18h30

De Julien Carpentier.

Avec Agnès Jaoui, William Lebghil, Salif Cissé.

Film français.

Comédie dramatique. 1h43.

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond*
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com

06 23 77 25 18

Pierre, 33 ans, fleuriste à succès, voit sa vie basculer lorsque sa mère, Judith, fantasque et excessive, débarque dans sa vie après deux ans sans se voir. Pierre n'a qu'une idée, reprendre le cours normal de sa vie, mais rien ne se passe comme prévu. Leurs retrouvailles, aussi inattendues qu'explosives, vont transformer Pierre et Judith à jamais.

La séance suivante aura lieu le 25 février.

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
Trièves

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- **LUNDI** > 16h-19h
- **MERCREDI** >
9h-12h30 / 14h-18h
- **JEUDI** > 16h-19h
- **SAMEDI** > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr



MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :
Maison de santé : 04 12.05.58.20
P. Péchoux : 06 18 05 39 91

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADM : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS PETITE ENFANCE : 06 79 24 97 18

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale
Mairie de Mens

Le maintien des commerces à Mens : un enjeu pour l'attractivité du village.

Nous avons suivi de près l'étude prospective sur le devenir des commerces à Mens, ceci malgré une absence totale de facilité de la part de la mairie. Ainsi, nous avons constaté que **seule la majorité a pu bénéficier de la présentation finale par le bureau d'études AURG (Agence Urbanisme de la Région Grenobloise) et le rapport d'étude n'a pas été transmis à l'ensemble du conseil municipal, malgré nos demandes insistantes**, compte tenu de soi-disant données confidentielles qui y figureraient. Notre persévérance a fini par nous permettre d'obtenir une simple consultation du rapport en mairie. Après lecture, nous n'avons pas trouvé les données confidentielles justifiant cette attitude et **nous regrettons fortement que ce document n'ait pas été diffusé à l'ensemble des conseillers. Il y a dans cette attitude l'occasion manquée d'un débat productif permettant de co-construire un plan d'action pour le futur de Mens qui se veut « une petite ville de demain »**. Nous en concluons également que la volonté affichée de démocratie participative ne semble pas s'appliquer à la « minorité » qui représente plus de 46 % des votants aux dernières élections municipales.

Selon nous, cette étude doit être diffusée le plus largement possible, en particulier à celles et ceux qui envisagent de s'installer sur la commune, dans le but de contribuer à la réalisation de leur étude de marché.

Revenons sur le contenu de l'étude dont les grandes lignes vous ont été présentées dans le TUM distribué début mars. Pas de grande surprise : le rapport confirme l'attractivité du bourg de Mens avec un nombre important de commerces bien diversifiés ; cette attractivité repose également de façon significative sur les équipements collectifs comme la poste, la piscine, la maison de santé dont l'investissement est porté par la communauté de communes. On note que l'étude ne prend pas en compte les activités à domicile qui se développent et les marchés dans la part de l'offre commerciale et de la consommation locale.

Autre évidence : le rapport souligne l'importance, à la fois, du développement de la population qui contribue à 80 % de l'activité commerciale et, à la fois, de l'activité touristique représentant 20 % de celle-ci.

Le rapport de l'AURG évalue le potentiel marché en tenant compte des chiffres d'affaires actuels des commerces et de la volonté de près de la moitié des commerçants en place de se développer et compare ces éléments au bassin de consommation. L'étude montre que la consommation prévisionnelle est stable compte tenu de la dynamique actuelle en termes d'évolution de la population et de l'activité touristique. Ainsi selon l'AURG, le potentiel de développement de nouveaux

commerces, dans des activités déjà pourvues, est limité. Il risque de fragiliser les commerces en place.

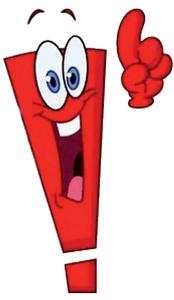
La priorité est donc de maintenir les commerces actuels sachant que le tiers d'entre eux est à reprendre dans les prochaines années.

Nous partageons la plupart des objectifs et des 11 actions à mettre en œuvre par suite du diagnostic et mentionnés dans le TUM de février. En particulier : nous partageons la volonté de développer le tourisme 4 saisons mais nous serons vigilants sur les moyens. Parmi les motivations avancées pour la reprise du camping, figuraient sa transformation en camping 4 saisons. Or, cela nécessiterait des investissements lourds de la commune pour permettre un usage hivernal des équipements avec une attractivité faible lorsque le temps est incertain et les journées courtes. Il est plus profitable de favoriser l'initiative privée dans ce domaine, notamment en identifiant et en contribuant à lever les freins à l'ouverture des hébergements touristiques existants sur une plus longue période de l'année. Nous appuyons fortement le projet de création de la zone artisanale aux Appreaux qui entre dans les compétences de la communauté de commune et doit être portée par cette dernière. Compte tenu de la forte demande d'entreprises locales, nous demandons que l'extension de la zone artisanale soit intégrée dans le travail de révision du PLU. Là encore il est essentiel de travailler en collaboration avec la communauté de communes à la construction du projet ce qui permettra aussi de profiter des compétences, bien réelles, de ses techniciens.

La volonté de profiter de la révision du PLU pour inscrire des règles avec des périmètres de protection des commerces est sans doute louable dans son principe. Mais, on ne peut pas ignorer qu'à Mens, aujourd'hui, un certain nombre de locaux commerciaux historiques sont mal adaptés à l'exercice de leur activité (exiguïté manque de stockage etc.). Il faut veiller à ne pas figer de la vacance potentielle avec des locaux qui ne trouveraient pas de repreneurs et qui ne seraient pas autorisés à changer de destination.

Enfin, nous dénonçons vigoureusement le choix de la mairie de vouloir passer au Pré Colombon d'un potentiel de 60 logements inscrits dans le PLU actuel à 30 logements dans le futur PLU alors que le besoin de logement est fort et que le maintien des commerces est lié pour 80 % à l'évolution de la population locale. Ces constats proviennent de l'étude état des lieux sur l'habitat à Mens commandée par la mairie et de l'étude prospective sur le devenir des commerces à Mens également commandée par la mairie (voir plus haut). Force est de s'interroger sur le point de savoir si les élus de la majorité parlent entre eux voire se parlent à eux même pour la cohérence de nos politiques publiques locales.

Vous avez dit Mens, petite ville de demain... ?



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

RETRAIT DU PROJET D'ANTENNE DE CORNILLON-EN-TRIÈVES

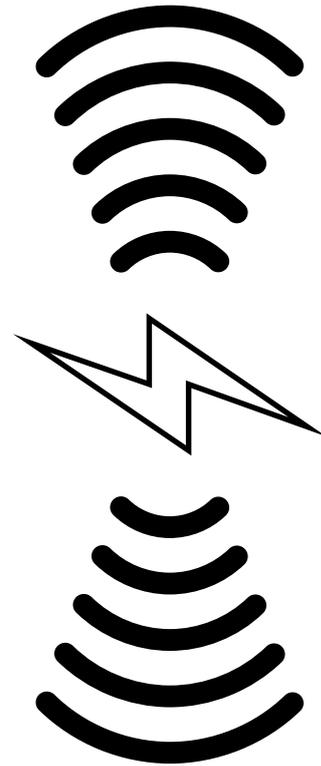
La mairie de Cornillon a publié la notification de l'arrêté du retrait de FREE en affichage public et sur le site internet de la commune.

Aujourd'hui nous sommes soulagés de savoir que nous continuerons à admirer le Mont Aiguille.

Et le clocher du temple depuis la rue du bourg comme toujours.

Nous remercions les personnes qui nous ont soutenus lors de cette procédure administrative et restons vigilants sur une autre potentielle demande d'implantation d'antenne de téléphonie.

LE GROUPE DES HABITANTS REQUÉRANTS.



" Avec une ivresse profonde les mots m'ont accueilli
Il ne suffisait pas seulement de prendre la parole.
Mais me tenir avec eux dans les marges du texte
fut désormais possible.
Possible également de montrer à tous
ce qui se cache dans la caverne du langage.
Voyez ô voyez ! Comme les mots tremblent
et geignent ! Orphelins qui dans le noir
cherchent une autre famille "

Écrit de Frank Venaille tiré de "Requiem de guerre", *Mercur* de France

L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles

Décès :

MARCHÉ René décédé le 18 mars 2024

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis 9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 30 avril à 18h30

AVRIL D.I.Y.*

Réalisez votre propre portrait du mois!

* Do It Yourself (faites-le par vous-même).



Muni d'une paire de ciseaux, d'un appareil photo téléphonique et d'une perche à selfie, laissez libre court à votre imagination !



Pour une biographie sous le signe de l'anonymat : munissez-vous des accessoires suivants.

Vous habitez Mens ? Ecrivez votre propre portrait élogique ou non.

Merci d'envoyer vos autoportraits D.I.Y. à : poissondavril@mairie-de-mens.fr

.....

.....

.....

.....

.....

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE AVRIL : 12/04/24. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr